

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin du Loir

Commission Locale de l'Eau -
Vendôme
le 21 janvier 2011



Ordre du jour

- **Point d'information et de rappel sur la procédure**
 - Présentation de la procédure SAGE et fonctionnement
 - Retour sur les précédentes phases de l'élaboration du SAGE Loir
- **Installation de la Commission Locale de l'Eau**
 - Election du Président
 - Election des vice-présidents
 - Composition du Bureau de la CLE
- **Poursuite des travaux de la CLE**
 - Etude Scénarios alternatifs : validation du rapport
 - Retours des acteurs sur les scénarios alternatifs (com. géo.)
 - Réflexions sur la stratégie du SAGE
 - Avis de la CLE sur le projet de SAGE Nappe de Beauce



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



La gestion de l'eau en France : éléments de cadrage



Organisation de la gestion de l'eau en France



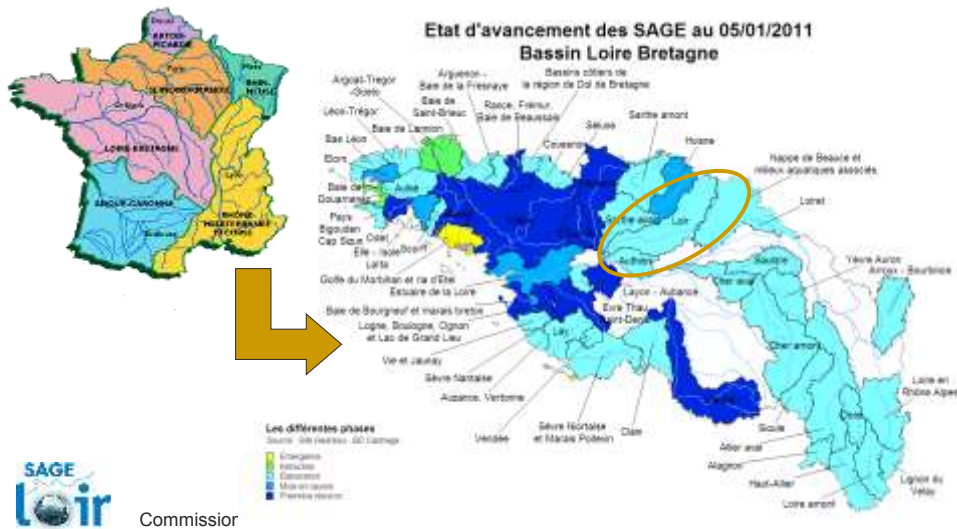
Origine : Loi sur l'eau de 1992 renforcé par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30/12/06



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Organisation de la gestion de l'eau en France



Les acteurs de l'eau : l'Etat

- Le rôle de l'Etat
 - Transposition des politiques européennes (DCE)
 - Application de la réglementation
 - Police de l'eau et des milieux
- Les acteurs
 - L'Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques
(surveillance des milieux et contrôle des usages)
 - Les services déconcentrés de l'Etat
(mise en œuvre de la réglementation et contrôle de son respect)
 - Le Préfet coordonnateur de bassin
(définition et mise en œuvre de la réglementation)

Les acteurs de l'eau : les organismes de bassin

- Le rôle des organismes de bassin
 - Planification à l'échelle du bassin
 - Coordination
 - Incitation financière
- Les acteurs
 - Le Comité de Bassin (bassin Loire-Bretagne)
(Planification (SDAGE) et mise en œuvre des politiques de l'eau au niveau du bassin)
 - L'agence de l'eau
(Appui technique, interventions financières et développement d'outils de planification)
 - La Commission Locale de l'Eau
(élaboration et suivi de la mise en œuvre du SAGE ; sans personnalité juridique, elle ne peut pas assurer le portage opérationnel des actions)



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Les acteurs de l'eau : les collectivités territoriales

- Le rôle des collectivités
 - Mise en œuvre opérationnelle des actions
- Les acteurs
 - Régions / Départements
(appui technique et/ou financier ; mise en cohérence des politiques d'aménagement du territoire avec les politiques de l'eau)
 - Les Intercommunalités
(mise en œuvre opérationnelle du SAGE)
 - Les communes
(responsabilité du service de l'eau potable et de l'assainissement)



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



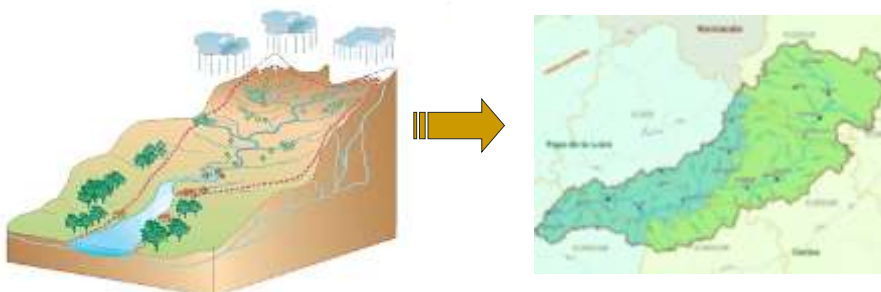
L'outil SAGE : qu'est ce que c'est ?



Le SAGE qu'est ce que c'est ?

- Un territoire cohérent : le bassin versant

Territoire délimité par des lignes de crête, et où toutes les eaux superficielles et/ou souterraines s'écoulent en suivant la pente naturelle des versants vers un exutoire commun.



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Le SAGE qu'est ce que c'est ?

- Un projet collectif

Le SAGE est élaboré, mis en œuvre et suivi par la **Commission Locale de l'Eau (CLE)**, instance de **concertation** et de décision, représentative de l'ensemble des acteurs du bassin.

La CLE est composée par arrêté préfectoral de :

- représentants des collectivités territoriales (pour 50% au moins),
- représentants des usagers (pour 25% au moins),
- représentants de l'Etat et de ses Etablissements publics (pour 25% au plus)

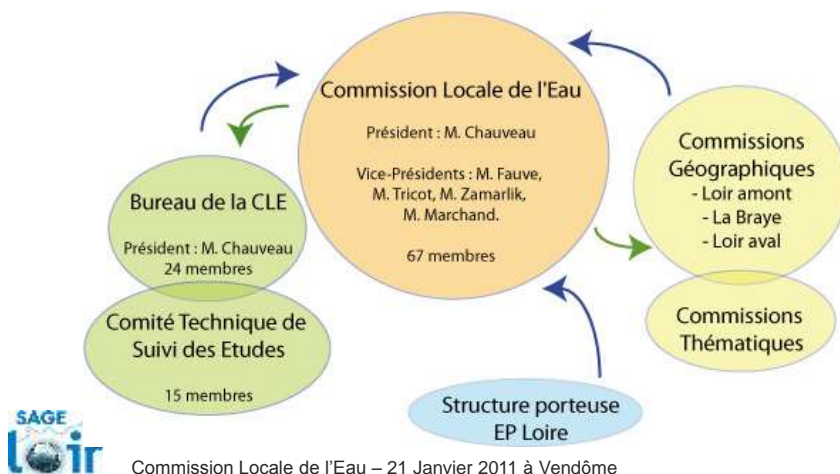


Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Le SAGE qu'est ce que c'est ?

- Une démarche de concertation



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Le SAGE qu'est ce que c'est ?

■ Un document de planification...

Le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques

- Fixe des objectifs à atteindre
- Définit des priorités d'intervention
- Définit les conditions de réalisation des objectifs
- Évalue les moyens financiers nécessaires

Le règlement et les documents cartographiques permettent d'assurer la réalisation des objectifs prioritaires du PAGD sur les thématiques suivantes :

- les usages de la ressource (priorités d'usage, répartition)
- la préservation et la restauration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques (règles applicables aux IOTA, ICPE...)
- Le transport des sédiments et la continuité écologique (obligations d'ouverture périodique des ouvrages hydrauliques...)

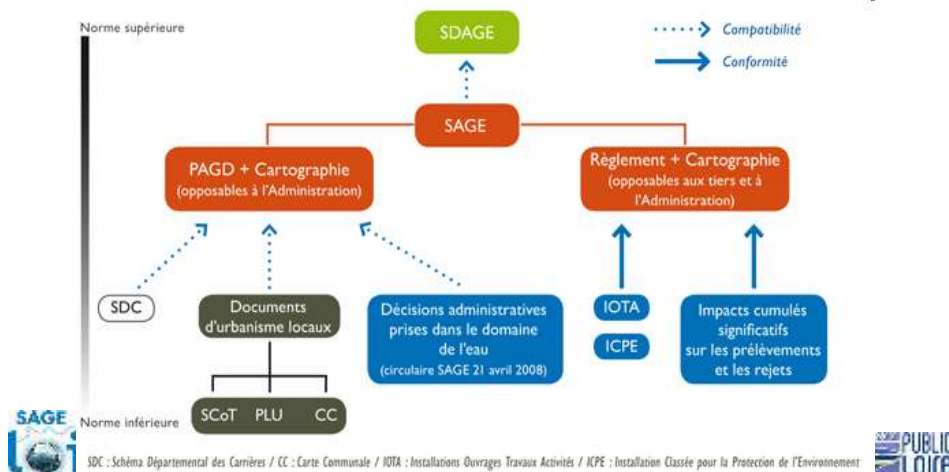


Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Le SAGE qu'est ce que c'est ?

■ ... à portée réglementaire



Le SAGE c'est aussi...

Un cadre global qui s'impose à lui :

- Directive Cadre sur l'Eau : objectifs de résultats sur la qualité des eaux au lieu d'objectifs de moyens
 - Définition d'un « bon état » des eaux à atteindre en 2015
 - Des objectifs définis selon des références adaptées à chaque type de milieu
 - Place importante de l'analyse économique
 - Objectif de non détérioration de l'existant

- SDAGE Loire-Bretagne impose des dispositions aux SAGE
 - Etagement des cours d'eau / continuité
 - Gestion des nappes
 - Zones humides : inventaires et gestion
 - Communication
 - Economies d'eau



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Les limites de la portée du SAGE

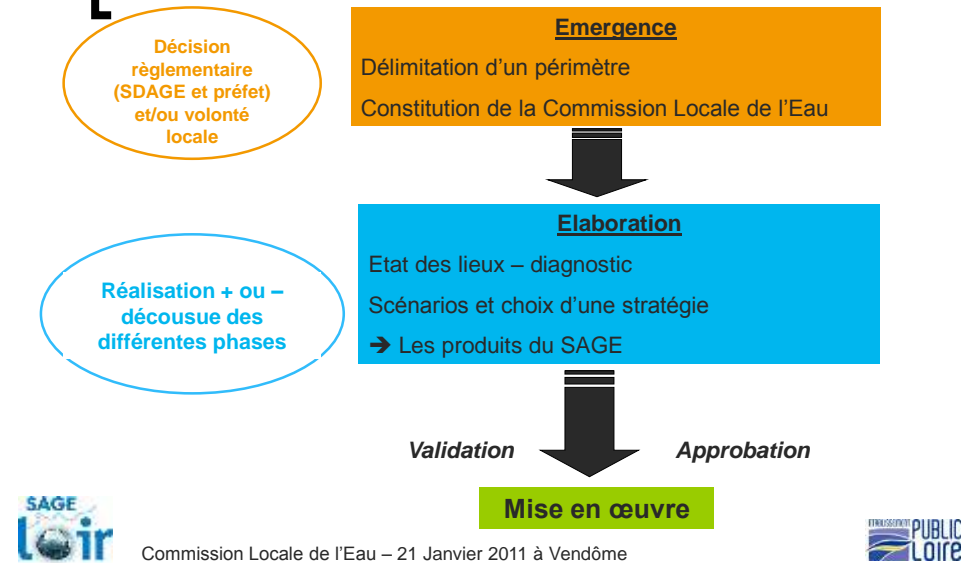
- **Le projet du SAGE ne peut créer de droit:**
 - **les dispositions ne doivent pas être contraires à la hiérarchie des normes juridiques** : le SAGE approuvé par un arrêté préfectoral ne peut s'opposer à tout autre texte pris au niveau national de valeur juridique supérieure à un arrêté préfectoral
 - **les dispositions doivent respecter le parallélisme des formes** : un acte juridique ne peut être modifié que par un acte juridique de même nature. Ainsi, le SAGE ne peut pas par exemple définir de nouveaux seuils pour l'autorisation ou la déclaration puisqu'ils relèvent d'un décret.



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme

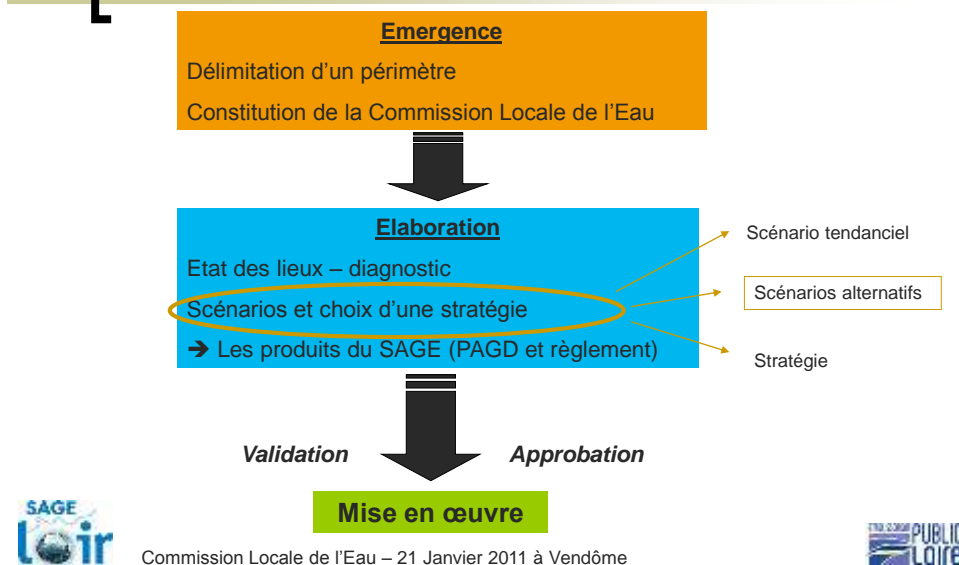


Un SAGE: comment ça marche?



Etat d'avancement du SAGE Loir

Retours sur les précédentes phases



Elaboration du SAGE

■ Etape 1 : Etat des Lieux-Diagnostic

- Etat des lieux (validé le 7 novembre 2008)
 - Assure une connaissance du territoire partagée par les acteurs
 - Recueil des données sur le milieu, les usages et les acteurs du bassin
 - Détermination des manques de connaissance
- Diagnostic (validé le 19 juin 2009)
 - Identification des pressions, impacts et conséquences sur l'état des milieux
 - Vision synthétique des problématiques (quantitatives et qualitatives) du territoire



Définition et hiérarchisation des enjeux auxquels le SAGE devra répondre



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Elaboration du SAGE

■ Etape 1 : Etat des Lieux et Diagnostic

Enjeux définis dans le cadre du diagnostic

1	Organisation de la maîtrise d'ouvrage et portage du SAGE
	Qualité morphologique des cours d'eau
	Qualité physico-chimique des eaux superficielles et souterraines <i>Nitrates, pesticides, eutrophisation du Loir, matières organiques</i>
2	Sécurisation de l'alimentation en eau potable
	Connaissance, préservation et valorisation des zones humides
	Inondations
	Gestion quantitative des eaux superficielles et souterraines

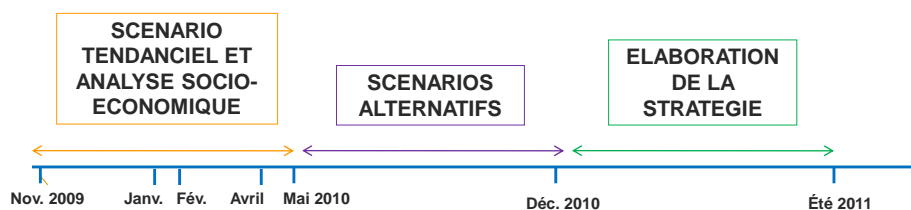


Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Elaboration du SAGE

■ Etape 2 : Tendances, Scénario et Stratégie

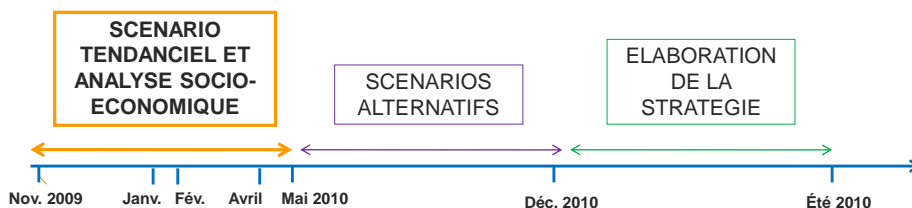


Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Elaboration du SAGE

■ Etape 2 : Tendances Scénarios et Stratégie



○ Scénario tendanciel (validé le 28 mai 2010)

- Définit de manière prospective ce que seront les activités et les politiques publiques à l'horizon 10 à 15 ans
- Evalue l'impact des ces évolutions sur les différentes composantes « eau et milieux aquatiques » (quantité, qualité, satisfaction des usages)

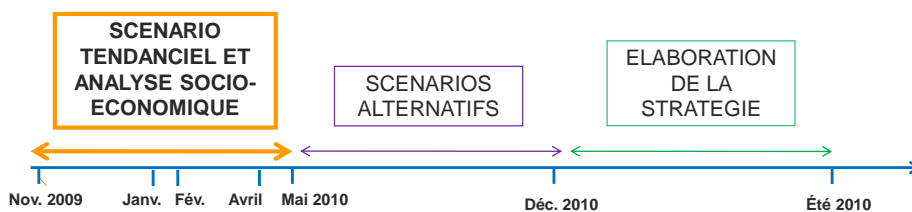


Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Elaboration du SAGE

■ Etape 2 : Tendances Scénarios et Stratégie



○ Etude socio économique (validé le 28 mai 2010)

- Synthèse des composantes économiques du territoire
- Mise en évidence du poids des investissements réalisés ces 11 dernières années par thématique
- Analyse des circuits de financements

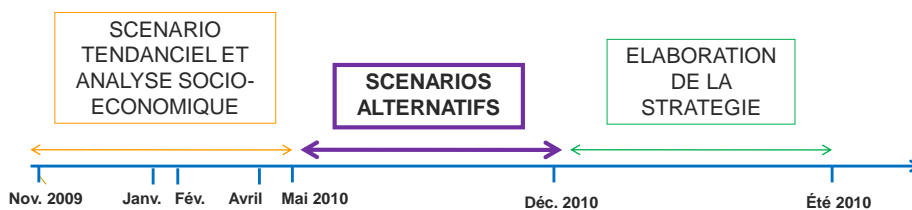


Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Elaboration du SAGE

■ Etape 2 : Tendances Scénarios et Stratégie



○ Scénarios alternatifs (validation le 21 janvier 2011 ?)

- Engagé depuis mai 2010 en co-construction entre les commissions géo-thématiques, groupes de travail associés à la CLE
- Base de réflexion pour le choix de la stratégie



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Installation de la Commission Locale de l'Eau



Election du Président

- **Rappel du règlement du SAGE**

- Election par les membres du collège des représentants des collectivités territoriales,
- Le scrutin est majoritaire à deux tours,
- Election à main levée ou à bulletin secret (sur demande).



Les vice-présidents, au nombre de 4 sont élus dans les mêmes conditions



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Election du Président

- **Président sortant :**

- Mr Guy-Michel Chauveau (Maire de la Flèche, Président de la Communauté de Communes du Pays Fléchois)

- **Candidats :**

- ?
-
-
-



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Election des vice-présidents

- **4 Vice-présidents sortants :**
 - Mr Serge Fauve (Conseiller Général du canton de Châteaudun)
 - Mr Frédéric Tricot (Président du SIERAVL)
 - Mr Henri Zamarlik (Conseiller Général du Canton de Neuvy-le Roi)
 - Mr André Marchand (Conseiller Général du Maine-et-Loire)

- **Candidats :**

-
-
-
-
-



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Recomposition du Bureau de la CLE

- **Rôle du Bureau :**
 - Groupe de réflexion restreint,
 - Préparer les dossiers et les séances de la CLE,
 - Assurer des missions d'animation et de coordination,
- **Composition du Bureau :**
 - Représentativité géographique
 - Représentativité d'acteurs
 - Présence de 2 membres de la CLE du SAGE Nappe de Beauce



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Recomposition du Bureau de la CLE

■ Collège des élus (13 membres) :

ARNAULT	Luc	Conseiller municipal de la CHARTRE-SUR-LE-LOIR
BORDIER	Claude	Maire de NAVEIL
CHAUVEAU	Guy-Michel	Président de la Communauté de Commune du Pays Fléchois
COCHET	François	Maire de Villeroman (SAGE Nappe de Beauce)
COME	Catherine	Maire de LOUESTAULT
FAUVE	Serge	Conseiller général du canton de Châteaudun (28)
LOGEAIS	André	Maire de DURTAL
MANCEAU	Jean-François	Conseiller Général du canton d'ILLIERS
MARCHAND	André	Conseil général du Maine et Loire
METIVIER	Henri	Maire-adjoint du LUDE
PILLEFER	Bernard	Conseiller Général du canton de Morée (41)
TRICOT	Frédéric	Président du SIERAVL
ZAMARLIK	Henri	Conseil général de l'Indre



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Recomposition du Bureau de la CLE

■ Collège des usagers (6 membres) :

BLANCHARD	Jean Bernard	Association de Développement de la Vallée du Loir
BROSSARD	Michel	Fédération pour la Pêche et la protection du milieu aquatique Région centre
CHAPRON	Bernard	Représentant des Associations de protection des inondés / C.A.D.V.I.L.
COINTRE	Jean-François	Représentant des Associations pour la protection de la Nature
LANDRIEN	Jean-Loïc	Président de la Chambre d'agriculture de la Sarthe
MANCEAU	Jacqueline	Réprésentant des Chambres d'Agriculture Pays de la Loire



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



Recomposition du Bureau de la CLE

- Collège des usagers (8 membres) :

BONIOU	Pascal	AELB - Délégation Anjou Maine
GRYTTEN	Isabelle	D.D.T. 28
HOUSSIN	Jean-François	Préfecture 72
LE COZ	Véronique	D.D.T. 41
MAILLARD	Laurent	D.D.T. 49
MARTIN	Jean-Pierre	D.D.T. 72
QUEMENER	Jean-Marie	D.R.E.A.L. Pays de Loire ou ONEMA (Pierre Steinbach)
TROUILLARD	Fanny	D.D.T. 28



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme



www.sage-loir.fr

SAGE du bassin du Loir
Hôtel de ville
Espace Pierre Mendès France
72200 LA FLECHE
Tel: 02.41.86.63.16
Courriel: alexandre.delaunay@eptb-loire.fr



Commission Locale de l'Eau – 21 Janvier 2011 à Vendôme

